

362.110747142  
H8327c  
1934

# LE CATALOGUE

d'une

EXPOSITION DE CENT OBJETS DIVERS  
TIRÉS DU TRÉSOR HISTORIQUE  
ET DES ARCHIVES  
DE L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL

à l'occasion du

Treizième Congrès des Médecins de Langue Française  
de l'Amérique du Nord,  
27-28-29-30 août 1934,

et des

Fêtes du Quatrième Centenaire de la  
Découverte du Canada.





Bibliothèque Nationale du Québec

# LE CATALOGUE

d'une

EXPOSITION DE CENT OBJETS DIVERS  
TIRÉS DU TRÉSOR HISTORIQUE  
ET DES ARCHIVES  
DE L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL

à l'occasion du

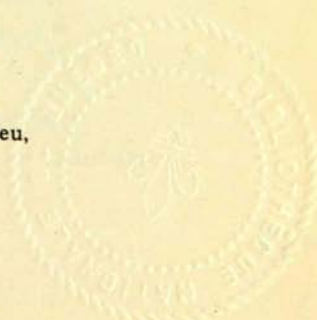
Treizième Congrès des Médecins de Langue Française  
de l'Amérique du Nord,  
27-28-29-30 août 1934,

et des

Fêtes du Quatrième Centenaire de la  
Découverte du Canada.

---

Extrait du Journal de l'Hôtel-Dieu,  
numéro de mai-juin 1934.



LE CATALOGUE

EXPOSITION DE CENT OBJETS DIVERS

TIRÉS DU TRÉSOR HISTORIQUE

ET DES ARCHIVES

DE L'HÔTEL-DIEU DE MONTREAL

A l'occasion de

Trentième Congrès des Médecins de Langue Française

de l'Amérique du Nord,

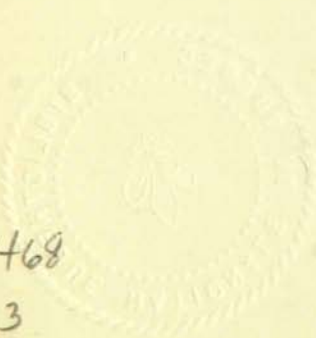
du 27-28-29-30 août 1934

et de

l'Œuvre du Quatrième Centenaire de la

Découverte du Canada.

RA  
993  
M6H68  
H603  
1934



Bibliothèque de l'Université de Montréal  
fondée en 1827

## AVANT-PROPOS :

Au mois de juin 1928, lors de l'assemblée annuelle de l'Association Médicale du Canada, il fut décidé que cette société ferait entrer dans ses cadres, à côté des groupes déjà existants, une section d'Histoire médicale.

L'année suivante, l'A. M. C. tenait son soixantième congrès dans la ville de Montréal, et les dévôts du Passé n'eurent qu'à s'en féliciter.

A l'Université McGill, héritière de la magnifique bibliothèque de Sir William Osler, le docteur Francis avait eu soin d'étaler quelques-unes des plus belles pièces de la collection dont il a la garde.

A la Bibliothèque Saint-Sulpice on pouvait admirer un grand nombre de documents médicaux rares et anciens, canadiens pour la plupart, rassemblés là par le bibliothécaire Fauteux, le docteur H.-E. MacDermot et votre serviteur.

Mais, sans contredit, ce fut l'Hôtel-Dieu qui fournit le « clou ». — Pour la première fois les Religieuses, qui dirigent depuis 1659 l'Hôpital que Jeanne Mance fonda en 1644, laissaient voir au public les précieux documents qu'elles conservent avec un soin jaloux.

Il fallait à tout prix et sans retard dresser un « catalogue raisonné » de ces richesses; je m'en chargeai. Il parut dans les deux langues, grâce à la générosité des directeurs de l'A. M. C. et à la collaboration de Monsieur MacDermot.

Voici 1934. C'est, pourrait-on dire, une année sainte, jubilaire.

Noblesse oblige encore une fois notre vieil Hôtel-Dieu. Il répète donc son exposition et réédite son catalogue pour le bénéfice de tous ceux qui, à l'occasion du grand congrès des médecins de langue française, ou des fêtes en l'honneur de Cartier et autres héros français, vont communier d'un même idéal.

*Vive Jacques Cartier ! Vive Jeanne Mance !*

*Vivent la vieille France et la nouvelle !*

*Vive à jamais la pensée française !*

Léo PARISEAU,

*Médecin de l'Hôtel-Dieu.*



## LE CATALOGUE

---

**No 1 Contrat entre les associés de la Compagnie de Montréal, en France, et les Religieuses Hospitalières de la Flèche, pour l'établissement de l'Hôtel-Dieu au Canada (mars 1656)**

1656 On y trouve les noms d'Olier, de « Paul de Chaumedey sieur de Maisonneuve » et d'autres représentants de l'illustre Compagnie à qui notre ville doit sa naissance. (Le document exhibé est une copie contemporaine de l'acte passé devant Chaussière, notaire à Paris).

**No 2 Contrat de fondation des Filles Hospitalières de Saint Joseph de Ville Marie. (29 mars 1659)**

1659 Il est question, au début, de « Damoiselle Jeanne Mance administratrice de l'Hospital de Saint Joseph de Ville Marie en l'Isle de Montreal païs de la nouvelle france. » Aussi de « Messire hierosme Le Royer sieur de la Dauversière. » — Le document est suivi d'un autre où il est fait mention de Judith Moreau, Catherine Macé et Marie Maillet, les trois premières religieuses de l'Hôtel-Dieu.

**No 3 Acte fait par les trois premières mères au moment de s'embarquer pour le Canada. (12 juin 1659)**

1659 « Conformément à ce qui a este arrêté à l'assemblée générale de notre Congrégation tenue à la Fleche au mois de May . . . nous avons renoncé et renonçons à nous servir iamais de la

liberté de sortir quelque fois de nos maisons », disent-elles. Elles s'engagent de plus à ne recevoir « aucune fille soit de qualité ou fille hospitalière ou soeur domestique » sans l'avoir au préalable, « éclairée ».

**No 4 Requête présentée par les trois fondatrices à Mgr de Laval pour leur installation à Ville Marie. (septembre 1659)**

- 1659 Elles disent que M.M. de Montréal les ont désignées pour l'Hôtel-Dieu . . . « une personne de piété » les a suffisamment dotées pour qu'elles ne soient pas à charge. — (La « personne de piété », c'est la très charitable Madame de Bullion, qui voulut toujours rester anonyme.)

**No 5 Obédience accordée par Mgr de Laval aux Religieuses Hospitalières de Saint Joseph. (2 octobre 1659)**

- 1659 Il dit avoir pris connaissance de l'obédience que l'évêque d'Angers leur a donnée . . . Il leur permet d'aller à Montréal « pour y servir et gouverner les pauvres malades, hommes et femmes, sauvages et français, selon la bienséance et pureté convenable à leur sexe » . . . Il les commet aux soins de Guillaume Vignal, prêtre, qui sera leur confesseur et « qui règlera la closture . . . presque aussitost que le lieu le pourra permettre. » — Il les bénit et signe: « françois evesque de pétrée et vicaire apostollique en toute La nouvelle france. » (Le corps du document est de la main du secrétaire P. Pélerin).

**No 6 Requête des Soeurs Macé et Maillet à Monseigneur de Laval, pour que leur compagne Judith Moreau de Brésolles soit reconnue comme supérieure. (octobre 1659)**

- 1659 Elles sont trois; c'est assez pour constituer une communauté; l'une d'elles doit commander. Elles disent, dans leur supplique « qu'ayant été envoyées au dit Hôtel-Dieu, par Mon-

seigneur l'illustrissime et révérendissime évêque d'Angers » pour se mettre sous les ordres de l'évêque de Pétrée, Monseigneur d'Angers aurait au préalable « nomme soeur Judith Moreau pour leur supérieure ainsy qu'appert par l'obédience à elle donnée, » etc.

**No 7 Prise de possession de l'Hôtel-Dieu par les trois fondatrices. (novembre 1659)**

- 1659 Dès leur arrivée les religieuses avaient été mises par M. Vignal en possession légale de l'Hôtel-Dieu et de toutes ses dépendances. Le 28 novembre M. de Maisonneuve, en sa qualité de gouverneur, leur donna, pour confirmer, l'acte écrit que voici. Précieux document qui porte les autographes de Paul de Chomedey, fondateur de notre ville, de d'Ailleboust, son premier magistrat, et de Basset, son second notaire.

**No 8 Procès-verbal de l'élection de la Mère Macé, élue supérieure le 9 avril 1663.**

- 1663 Rédigé par Messire Souart, « Prestre curé de Villemarie ». L'abbé Dominique Galinier, qui assistait, signe: « Galinier, prêtre indigne. »

**No 9 Lettre de Mgr de Laval autorisant Messire Souart à recevoir les voeux de la soeur Morin (5 novembre 1664).**

- 1664 Si Notre Seigneur lui donne un peu de santé, l'évêque se propose au printemps de faire le petit voyage jusqu'au Montréal . . . Il ne voit pas d'empêchement à ce que soeur Morin « se donne entièrement à Notre Seigneur. » — Cette lettre fut confiée à un sauvage de la nation du Loup qui ne parvint à Montréal que vers le 15 mars de l'année suivante ! Document important pour la Communauté, puisqu'il reconnais-

sait implicitement certains droits. Aussi la Supérieure jugea-t-elle prudent de le faire enregistrer au greffe. (Ceci est la copie faite par Basset, notaire, le 14 août 1667).

**No 10 Donation faite par Mademoiselle Mance  
aux Religieuses de l'Hôpital de Montréal  
(le 24 mai 1666).**

- 1666 En présence de Mgr de Pétrée (Laval), Jeanne Mance « administratrice du Bien des Pauvres de l'Hôtel-Dieu de St Joseph de Montreal » donne quittance aux religieuses pour certaines sommes qui lui sont dûes. Le document original fut rédigé en mai, 1666. — Ceci est une copie collationnée par le notaire Basset en août, 1667, et déclarée conforme à son original par d'Ailleboust — Voilà pourquoi on n'y retrouve pas l'autographe de Mance. Notre Hôtel-Dieu, hélas! ne possède aucun écrit de la main de sa fondatrice, mais il s'en trouve plusieurs aux archives de Montréal, sous bonne garde.

**No 11 Lettres-patentes accordées par le roi Louis  
XIV.**

- 1669 Le 15 septembre 1667, l'intendant Talon autorisa les citoyens de Villemarie à s'assembler pour solliciter du Roi des lettres patentes en faveur des soeurs. Sa Majesté les accorda le 8 mai 1669.

Ce document d'aspect imposant porte l'autographe et le sceau du grand monarque. Le roi reconnaît que les religieuses ont exercé tous les devoirs d'hospitalité dans un esprit si désintéressé et avec tant d'économie, de piété que l'évêque, les gouverneurs magistrats et habitants de l'île lui ont suffisamment fait connaître la satisfaction qu'ils en ont et les grands avantages que les pays en retire . . . Il confirme leur établissement pour qu'à l'avenir elles y puissent vivre en corps de communauté . . . Il leur permet d'acquérir et de bâtir pour

elles-mêmes et pour les pauvres, et amortit tous leur biens à chargè pourtant de payer les indemnités et autres droits dont ils pourraient être grévés envers les seigneurs de l'île.

**No 12 Procès-verbal de l'élection de la mère Moreau, élue supérieure le 10 mai 1669.**

- 1669 Document très intéressant, tout entier de la main de Monseigneur de Laval, rédigé lors d'un passage à l'Hôtel-Dieu. Notez les nombreuses ratures. Soeur Macé est supérieure depuis six ans; elle demande à l'évêque « de luy voulloir permettre de se déposer. » Il y consent et écrit: « Nous luy avons accordé sa demande et après avoir sceu les sentimens de toutes les soeurs de cette maison nous avons nommé en sa (place) la soeur Judict Moreau de Brésolles . . . . . etc. Signé: françois evesque de pétrée.

**No 13 Requête présentée à Mgr de Laval par les Religieuses, au sujet des voeux.**

- 1671 Soeur Andrée Duvernay, la supérieure, parlant pour ses compagnes « qui sont en ce noviciat depuis deux ans, » prie l'évêque de vouloir bien leur accorder « la grâce du décret de l'établissement de cette Maison, avec un pouvojr à quelqu'des prestres de ce lieu afin qu'en votre absence il puisse recevoir leurs voeux . . . et ce faisant elles seront obligées de prier Dieu pour vous. »

**No 14 Réponse à ladite requête (7 octobre 1671).**

- 1671 Mgr de Laval écrit à son « bienaymé Gabriel Souart, prestre. » Il dit: les signataires « ont esté depuis deux ans dans l'exercice d'un noviciat que nous leur avons ordonné de faire et elles désirent avec grande insistance s'engager a la Sainte Religion sous la Reigle de St Augustin »; M. Souart pourra recevoir leurs voeux solennels s'il les juge dignes, etc.

**No 15 Plaque déposée par Jeanne Mance dans la pierre angulaire de la première église de Notre Dame, le 30 juin 1672.**

- 1672 Au haut, le sceau de « l'Hôtel-Dieu de Montréal ». L'inscription latine rappelle que la nouvelle église a été placée sous le vocable de la Purification. L'inscription française se lit comme suit: « L'An 1672 le 30 jour de juin cette Pierre a este posee par Damoiselle Jeanne Mance administratrice de l'Hospital de St Joseph de Montréal estant cure pour lors Mrs. Gilles Perot l'un des prestres du seminaire de St Sulpice de Paris Seigneurs de cette Isle qui desservent cette paroisse Noble homme Pierre Picotté, escuier Sr de belestre Marguillier d'honneur Mr. Pierre Gadbois marguillier en charge et Mr. Jean Aubuchon marguillier comptable. » — 158 ans après la plaque est retrouvée. On la remet aux Soeurs de l'Hôtel-Dieu, après y avoir inscrit en lettres poinçonnées la note suivante: « Cette inscription a été lèvee par Paul Jos. Lacroix, ecuyer marguillier en charge le 29 septembre 1830. » —

**No 16 Le testament de Jeanne Mance.**

- 1673 L'original est aux archives de la ville de Montréal. Ce fac-similé a été offert par la Société Historique de Montréal, en 1920. Le testament fut rédigé le 3 juin 1669. Un premier codicille y fut ajouté le 16 février 1672, et un second le 27 mai 1673. Voici, résumées, les dernières volontés de la testatrice:

Elle proteste vivre et mourir dans la religion catholique . . . Elle veut que tout ce que l'on trouvera lui appartenant soit partagé également entre les Religieuses et les Pauvres de l'Hôpital. Elle déclare n'avoir point de dettes. Elle choisit pour exécuteur testamentaire Monseigneur de Pétrée ou, en son absence, Monsieur Souart, ou encore le supérieur de St-Sulpice à Montréal. Elle ordonne qu'il soit dit à son

intention certaines messes, à des dates par elle spécifiées. Elle donne cent livres pour la construction de la nouvelle église paroissiale et cent autres pour le tabernacle de cette église. Elle confie sa servante aux soins de soeur Marguerite Bourgeois jusqu'à ce qu'il soit possible de la renvoyer à sa mère. Enfin, elle lègue deux cents livres aux soeurs de la Congrégation.

### **Jeanne Mance mourut au mois de juin 1673**

Nous dirons, plus loin, où reposent ses restes.

### **No 17 Echange entre les Religieuses de l'Hôpital de St-Joseph de Montréal et les Filles de la Congrégation (le 5 décembre 1673).**

1673 « Soeurs Macé, Moreau, le Jumeau, Maillet et Morin d'une part, représentant l'Hôtel-Dieu; Marguerite Bourgeois supérieure des filles de la Congrégation Notre Dame du dit Ville Marie, Catherine Crolo » d'autre part. Les parties « ont dit avoir fait voir, visiter et estimer par les nommés Robert le Cavalier, Jean Descarrie et Jean le Duc » le terrain qui fait l'objet de l'échange.

### **No 18 Un Ciboire du dix-septième siècle.**

1682 Sur le pied de ce vase sacré est gravée l'inscription suivante: « Pour les Religieuses hospitalières de Montréal, 1682. »

### **No 19 Ostensoir en vermeil portant l'inscription: "Donné aux religieuses hospitalières de St Joseph de Montréal en 1682".**

1682 Soeur Morin, la première annaliste de l'Hôtel-Dieu, nous apprend que ce « soleil d'argent doré » fut acheté par Mère Moreau de Brésolles avec de l'argent que sa tante, Madame de la Basne, lui avait envoyé à cette fin.

**No 20 Contrat de constitution de 900 livres de rente, par Demoiselle Collin (1682).**

1682 Ce document atteste que Damoiselle Claude Collin, fille majeure, a déposé entre les mains du trésorier royal, Estienne Jehannot, sieur de Bastillat, 18,000 livres « en louis d'or, d'argent et autre monnoye pour le principal de neuf cent livres de rente. » (C'est donc du cinq pour cent que le Roi payait). Eventuellement cette rente fut donnée à l'Hôtel-Dieu, comme en font foi plusieurs papiers. Melle Collin donna aussi l'argent nécessaire « pour deux places de religieuses »

**No 21 Reçu écrit et signé par Marguerite Bourgeois (15 décembre 1683).**

1683 Rappelons aux visiteurs que Mère Bourgeois est la fondatrice de l'illustre Congrégation de Notre-Dame, et que l'Eglise catholique l'a élevée sur ses autels. Dès la naissance de notre ville les soeurs de la Congrégation se consacrèrent à l'enseignement, laissant aux soeurs de St-Joseph le soin des malades. Par ce billet Mère Bourgeois accuse réception d'une somme de cent livres « pour le paiement de neuf arpans de terre. »

**No 22 Bon autographe du roi Louis XIV autorisant le garde du trésor à verser 3000 livres aux religieuses de l'Hôtel-Dieu (émis le 13 mars 1688).**

1686 Le roi ordonne à Maître Etienne Jehannot, sieur de Bastillat, qui garde son trésor, de payer comptant la somme accordée « par gratification extraordinaire. » Les soeurs avaient grand besoin de cet argent. En novembre 1687, M. de Denonville le gouverneur général et M. de Champigny, intendant du Cana-

da, dans un mémoire, avaient attiré l'attention du roi sur la grande pitié de l'Hôtel-Dieu, privé des rentes qui lui avaient été faites par Mme de Bullion, à cause d'une erreur de jugement de ce bon Monsieur de la Dauversière.

**No 23 Demande faite à l'Evêque de Québec par les Hospitalières, après la réception des premiers exemplaires imprimés de la Constitution de leur Ordre (janvier ou février 1689).**

- 1689 Elles font allusion à la constitution qui leur a été donnée par le pape Alexandre VII. Elles voudraient se soumettre à la Règle commune « aux autres maisons de la dite Congrégation. » On ne retrouve plus au bas de ce document les noms vénérés de Maillet et de Moreau de Brésolles. Soeur Macé vit encore. Mais il y a du sang nouveau, comme en témoignent Catherine Denis, Catherine Fidelet, Chaterine (sic) Archambauld, et plusieurs autres. (Suit l'approbation accordée par l'évêque, Mgr Foucquet).

**Notes historiques :**

- 1694 Le vieil Hôtel-Dieu étant devenu inhabitable, les Religieuses à se résolurent à rebâtir. Elles entrèrent dans leur nouvelle  
1697 construction en novembre 1694. Dans la nuit du 23 au 24 février 1695, le feu détruisit l'hôpital, la chapelle et les dépendances. Les chroniques du temps énumèrent ce qui put être sauvé, mais bien des trésors disparurent. Le coeur de l'illustre Jeanne Mance fut réduit en cendres. Il avait été enfermé dans une boîte en étain, et déposé près de la lampe du sanctuaire, en attendant d'être transféré dans l'église paroissiale dont la construction traînait en longueur. (Les soeurs de l'Hôtel-Dieu se réfugièrent chez les Filles de la Congrégation).

**No 24 Les Mémoires de la soeur Morin, première recrue canadienne de l'Ordre des Hospitalières de St Joseph (depuis 1697 jusqu'à 1750).**

1697 Nous sommes en 1697. L'Hôtel-Dieu vient de renaître de ses cendres. Il est plus beau, plus spacieux, et sa facade regarde l'avenir. Mais combien de trésors ont disparu! combien de souvenirs sont désormais confiés à la tradition orale! Maisonneuve, Mance, les Mères fondatrices, tous les « grands rôles » de l'épopée montréalaise sont partis. Reste soeur Morin, témoin oculaire et auriculaire de tant de choses. On comprend pourquoi la Supérieure lui commande de rédiger ses mémoires sans tarder. Soeur Morin commença son journal le 29 juin 1697 et le continua jusqu'à sa mort, survenue en 1700.

Les lecteurs indifférents ou trop pressés pourraient croire qu'il n'est question dans ce journal que des premiers potins d'une Communauté religieuse . . . . Non! il émane de ces feuilles jaunies par le temps tout le mouvement et tout le bruit de la vie aux premiers jours du Montréal . . . . Film cinématographique qui nous fait voir les gestes de la cité naissante, disque phonographique qui nous répète ses premiers balbutiements . . . . Ce pourquoi la Société Historique de Montréal s'est fait un devoir d'exercer une douce pression sur les dépositaires d'aussi précieuses annales afin d'obtenir la permission de les reproduire et de les porter à la connaissance des fervents de l'histoire canadienne.

« Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal, rédigées par la Soeur Morin, » forment la 12ème livraison des Mémoires de la Société.

*Le cher vieux manuscrit est ici ouvert à la page où Soeur Morin raconte les frayeurs qui s'emparaient d'elle et de ses aînées quand les féroces Iroquois se ruaient à l'assaut du Fort et de l'Hôpital.*

**No 25 Registre des recettes et dépenses de l'Hôtel-Dieu depuis 1698 jusqu'à 1725.**

1698 Un livre de comptes, c'est quelque chose de mort et de très froid qui s'anime et se réchauffe en vieillissant. Celui-ci a plus de 200 ans d'existence. Impossible de le lire sans sourire, pleurer et rêver. Rêver surtout; quelle mine d'or pour les fervents de la petite histoire!... Nous l'avons ouvert à l'endroit où finit le 17<sup>ème</sup> siècle et commence le 18<sup>ème</sup>.

Puisque ce petit guide doit servir de keepsake à quelques milliers de lecteurs, nous transcrivons, en respectant l'orthographe « phonétique » du temps, certains items de la dépense des mois d'octobre-novembre-décembre 1699, et de janvier 1700.

*Paye*: huit cochons de lait, cinq barrique d'anguille adiferen pris. — quatorze minos de sel — partie des gages — sept cent cinquante minos de bled. — a Jean Gibos pour argent presté — *trois mois de service de monsieur forestier au pauvre de l'hôpital*, — 9 livres de beur frés et 90 pos de lait — plusieurs ouvrages en fert payé a nome Laverdure — quelque journe de masson paye a Maillet — 26 poulles et chapos — avoir fait monter le poile de la salle des femme — 12 livres de tabac — avoir fait cier 12 corde de bois de poille — avoir fait raccommoder quelque vaisselle — *6 mois de service de Mr. de la Source à l'hôpital* — un millier de ration payé au Roy—cent livres de gresse doussé—cloux a bardeau — facon d'un puy a la menagerie payé a champegni — facon de quelque douzene de chemise aux malade — 4 mains de morüe — avoir fait affranchir nos moutons et toros — 440 livres de chandelle, etc., etc.

*Note* — M. M. Forestier et Thaumur dont il est question ici furent parmi les tout premiers médecins de l'Hôtel-Dieu. Antoine Forestier et Dominique Thaumur de la Source recevaient pour leurs services, à cette époque, la somme de 12 à 13 livres par mois.

### Notes historiques :

- 1721 Le 19 juin 1721, au cours d'une fête religieuse, un arquebusier, au lieu de tirer en l'air tourna son arme du côté de l'église, et mit le feu à sa couverture en bardeaux de cèdre. L'Hôpital et les autres bâtiments de l'Hôtel-Dieu furent presque complètement détruits. L'incendie se communiqua aux maisons de la ville et les deux-tiers devinrent la proie des flammes. Les soeurs se logèrent encore une fois chez leurs amies de la Congrégation; les malades furent placés dans l'hospice délabré des frères Charron. En 1724 l'Hôtel-Dieu était rebâti, et les Hospitalières y reprenaient leur service.

### Notes historiques :

- 1734 Une veuve du nom de Francheville, habitant près du fleuve, avait fait venir de la Nouvelle Angleterre une esclave noire. Le négresse, ayant résolu de s'enfuir avec un serviteur devenu son amant, mit le feu au logis de Madame Francheville le 10 avril 1734. L'incendie se communiqua aux maisons voisines et 46 maisons furent détruites. L'Hôtel-Dieu y passa, de fond en comble. Résumons maintenant la chronique des incendies: trois désastres en moins de 40 ans; aucun depuis deux siècles.

### No 26 Registre portant les noms et surnoms de tous les soldats français traités à l'Hôtel-Dieu de fin 1755 à 1760.

- 1756 C'est la Guerre de Sept Ans . . . . . C'est la victoire à Carillon et la défaite finale aux Plaines d'Abraham . . . . . C'est la fin du grand rêve de la France en Amérique . . . . . L'auteur de ce « Guide » sent son coeur se serrer . . . . . Non ! pas de gloses !

Bornons-nous à signaler ce qui ressort d'une page prise au hasard. Au haut de la page, le nom de l'officier commandant à qui rapport est fait. Dans la colonne de gauche, le

détail et le total des jours d'hospitalisation pour chaque semestre. Le système de comptabilité est très primitif et nous avons jugé bon de l'expliquer en posant certaines indications sur les marges du registre. On voit que Dufaut dit Valencienné est entré à l'Hôtel-Dieu le 28 juillet 1755, et qu'il en est sorti le 2 septembre. Il a donc séjourné 36 jours. Puis il est retourné au combat. Il est revenu à l'Hôtel-Dieu le 1er mars de l'année suivante, 1756. Il y était encore le 1er avril et le registre note qu'il est « resté »; cela fait 31 jours d'hospitalisation, qui sont portés à la charge de son officier, M. de Matissart . . . . Hélas ! le brave Dufaut ne « resta » pas longtemps dans son lit d'hôpital; la dixième ligne du registre nous apprend qu'il est mort le 8 avril . . . . Presque tous les soldats mentionnés sur cette page portent un surnom, un sobriquet. Notons: Lint dit Sans Regret, Margouet dit Belfleur, Maillé dit Francoeur, Bian dit Lafrance, Clérice dit Jolicoeur, Rubry (?) dit St Pierre, Martin dit St Martin, ? dit Ladouceur, Firion dit Lajoie, Jacomine dit Lafleur, etc., etc.

**No 27 Copie réduite d'un Plan de Montréal montrant l'emplacement du vieil Hôtel-Dieu.**

**No 28 Lettre du Général Amherst à la supérieure de l'Hôtel-Dieu, soeur Martel, en date du 25 septembre 1760.**

1760 Le 8 septembre, Montréal capitule. Des soldats anglais, blessés ou malades, sont logés à l'Hôtel-Dieu. Le 25 au matin, le général leur rend visite. Le soir même il écrit cette lettre: Ma Soeur, J'ai trop lieu de me louer des soins dont je me suis aperçu ce matin, que vous avés de nos malades pour que je ne vous en témoigne pas ma plus vive reconnaissance. Cet échantillon m'est un sur garand que, sans vous en demander la continuation vous ne relâcherai point de charité et d'egard

envers Eux. J'ose vous prier de vouloir bien me permettre de ce présenter à la communauté une couple de cent de gros écus avec deux douzaine de vin de Madeire. Ce ne sont que des arrhes du bien que je veut à une société aussi respectable que celle du Monastère de St Joseph de l'Hôtel Dieu de Montréal, qui peuvent compter de la part de la nation britannique la même protection dont elle a jouis sous le domination française.

Daignés agreer mes très humbles rémerciements du beau fruit et du sirop qui viennent de m'être remis de votre part. et souffrés que je vous assure du profond respect avec lequel je suis, Ma Soeur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Jeff. Amherst.

**No 29 Lettre du Général Guy Carleton défendant d'accepter des postulantes avant l'âge de 30 ans (14 juillet 1768).**

1768 Il ordonne aux Religieuses de faire certains rapports au Colonel Jones, commandant de Montréal. Il leur défend de recevoir au noviciat toute « femme ou fille qui n'ait au moins trente ans accomplis. » Aucune ne pourra « prendre les derniers voeux » sans la permission écrite du général ou « du Commandant en Chef pour Sa Majesté dans cette Province. »

**No 30 Lettre du Général Guy Carleton révoquant l'interdiction qui précède (30 mai 1770)**

1770 La voici en entier:

Madame,

Par estime pour vous et pour la communauté que vous gerés, je veux bien, avant mon départ de ce Païs, révoquer l'ordre que je vous avais donné le 13 juillet 1768 de ne

point recevoir de novices au dessous de l'âge de trente ans, et de n'en admettre aucune a faire Profession sans en avoir la Permission par écrit et la presente vous servira de revocation du dit ordre, sans qu'il soit nécessaire de vous la signifier par aucune autre voie.

Ceci vous remet dans le même état que les autres Maisons de Religieuses dans le País, je suis très persuadé que dans toutes les occasion vous vous comporterez avec la Déférence et le Respect que vous devez au Monarque Gracieux sous le gouvernement duquel vous vivés.

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite estime, Madame,

Votre très humble et très obeissant serviteur,

Guy Carleton.

Toute joyeuse la Supérieure s'empresse de communiquer la bonne nouvelle à l'évêque de Québec. Elle reçoit la réponse suivante:

**No 31 Lettre de l'Evêque de Québec à la Supérieure de l'Hôtel-Dieu (28 juin 1770).**

- 1770 Monseigneur savait déjà. Carleton a paru « avoir bien de la joie a lui apprendre qu'il avait levé la défense » . . . . Il remercie pour les soins prodigués à une religieuse malade qu'il protège . . . . Il appelle les bénédictions du Seigneur sur la Supérieure et la communauté, et signe: « J. Olivier ».

**No 32 Une des "Lettres d'un cultivateur américain". Edition 1784 du fameux ouvrage de St John de Crèvecoeur.**

- 1775 Présentons l'auteur. M. de Crèvecoeur, originaire de Normandie, quitta la France dès l'âge de seize ans et, après avoir parcouru une bonne partie de l'Europe, émigra en Amérique

où il s'installa sur une ferme près de New-York. La guerre entre l'Angleterre et sa colonie en révolte causa beaucoup de déboires à Crèvecoeur, mais elle ne tempéra point son ardeur épistolaire. De 1770 à 1781 il écrivit souventes fois à un ami: « Monsieur W. S. » Par la suite, en 1784, il traduisit sa prose en langue française et la fit imprimer à Paris sous le titre: « Lettres d'un Cultivateur Américain. » L'ouvrage eut une grande vogue et connut plusieurs éditions. Or voici ce qu'on trouve dans une missive coiffée de la rubrique « Pensées conçues en entrant dans un hôpital militaire. »

« Prenons pour modèle les hôpitaux de Québec et de Montréal; ils sont dirigés par des religieuses dont j'ai plus d'une fois admiré la douceur et la tendre charité. . . . L'assiduité de ces femmes, leur propreté, le doux son de leur voix, les grâces de leur figure répandent autour d'elles la consolation, le bien être et la santé. Nos hôpitaux ne sont point si bien tenus. Je ne connais que celui de Philadelphia qui puisse leur être comparé. . . . Si j'étais réduit à n'avoir ni feu ni lieu, et que je tombasse malade, j'irois d'abord à Montréal. » etc.

Nous exhibons ici l'édition de 1874, ouverte à la page qui vient d'être résumée. Le compliment vaut d'autant plus qu'il provient d'un écrivain peu suspect de « cléricoisme. »

### No 33 Lettre de Son Altesse Royale le prince Edouard, en date du 4 mars 1793.

1793 Il écrit de Québec. Il a reçu deux mois auparavant, à l'occasion du nouvel an, les compliments de la Supérieure de l'Hôtel-Dieu. Ses multiples occupations l'ont empêché de répondre plus tôt. Il remercie et se déclare « des Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal le très dévoué et très zélé serviteur, Edouard, Prince de la Grande Bretagne et Colonel du Régiment des Royal-Fusiliers. »

**No 34 Assiette en argent massif, donnée par  
Madame Guillon-Duplessis (vers 1812).**

- 1812 Désireuse de fixer le souvenir d'un générosité, une personne inconnue a fait graver sur le revers de cette assiette les indications suivantes: « Donné par Madame Guillon-Duplessis en 1712 à l'occasion de la prise d'habit de ses deux filles. » — Nous croyons que le graveur a fait erreur. Le nécrologe de la Communauté nous apprend que Soeur Angélique Guillon-Duplessis est morte en 1824 après 5 ans de religion, et aussi que Soeur Marie Guillon-Duplessis est morte en 1834 après 21 ans de religion Tout probablement il faut lire 1812, et le cadeau aura été fait lors de la prise d'habit de Soeur Marie.

**No 35 Procès-verbal de la bénédiction de la  
Cloche de la Chapelle de l'Hôtel-Dieu (le  
26 mai 1831).**

- 1831 Savez-vous qui en fut le parrain? Lisez: « L'an mil huit cent trente un et le vingt six mai par nous soussigné supérieur du séminaire, a été baptisée dans l'église de l'Hotel Dieu de cette ville, une cloche nommée Marie-Joseph-Amable pesant trois cent quatre vingt dix livres. Le parrain a été l'Honorable Louis Joseph Papineau orateur de la chambre d'Assemblée. La marraine, Dame Marie Amable Foretier, épouse de l'Honorable Denis Benjamin Viger membre du Conseil Législatif de cette Province, Et ce en presence de Messires Roupe et St Pierre Pretres du Séminaire et autres soussignés.

(Sept ans plus tard, Louis-Joseph Papineau était de nouveau parrain. D'une révolte, cette fois; celle des Patriotes de 1837-38).

**No 36 " Les épouvantables révélations de Maria Monk ! " — " Awful disclosures of Maria Monk ".**

1835 Au sujet de ce livre, l'un des plus vils et de plus malfaisants qui aient jamais été imprimés, Monsieur Faillon, biographe de Jeanne Mance et historiographe de l'Hôtel-Dieu, s'exprime ainsi :

« Elle (Maria Monk) servit d'instrument à quelques hommes avides qui ne craignirent pas de spéculer sur la crédulité publique en répandant un libelle dont ils se promettaient un grand débit; et pour donner à Maria Monk un caractère plus propre à intéresser en sa faveur, ils supposaient dans ce roman (publié à New York en 1835) que cette misérable créature avait été novice au couvent de l'Hôtel-Dieu; et qu'étant échappée comme un victime innocente à la cruauté de ses prétendues soeurs, elle appelait la vengeance publique sur elles en les chargeant des atrocités les plus révoltantes et des crimes les plus inouis.

Si l'odieux pamphlet dont nous parlons pouvait encore aujourd'hui tomber sous la main de ces hommes honnêtes qui loin d'aimer le scandale et d'accueillir volontiers la calomnie, cherchent à s'éclairer, nous les inviterions à prendre la peine de lire les réfutations nombreuses de ce roman, faites par des protestants recommandables tant du Canada que des Etats-Unis et accompagnées des pièces justificatives les plus irrécusables.»

Monsieur Faillon écrivait cela en 1854, il y a 80 ans. Il semble croire que l'odieux pamphlet est voué à l'oubli. Hélas non ! Il circule encore ! Il s'en fait de nouvelles éditions ! Il s'en répand des milliers d'exemplaires tous les ans ! Il se trouve en vitrine à Montréal chez certains « importés » qui vendent de la littérature faisandée !

Et c'est pourquoi l'auteur de ce petit « guide » a exigé des religieuses la permission de mentionner l'écoeuvrant ouvrage à la date de 1835 et d'exposer sous la rubrique « Bibliographie de l'Hôtel-Dieu, » quelques-unes des réponses qu'il a suscitées.

**No 37 Bénédiction de la Cloche destinée au  
" Nouvel Hôpital de la Ste Famille " (le  
20 octobre 1859).**

- 1859 Elle pesait 356 livres. Apparemment certaines personnes désiraient que l'hôpital en construction fut placé sous le patronage de la Sainte Famille. Mais la tradition ne tarda pas à reprendre ses droits. Les religieuses pouvaient-elles oublier que ce jour d'octobre 1859 marquait le 200<sup>ème</sup> anniversaire de leur arrivée au pays et que, dès sa naissance, leur hôpital avait été consacré à Saint Joseph ?

**Notes historiques :**

- 1861 Pendant plus de deux cents ans l'Hôtel-Dieu a conservé le même emplacement, à l'angle actuel nord-est des rues St-Paul et St-Sulpice. A côté de la brochure relatant la translation des restes des soeurs défuntes nous exhibons, hors série, la copie réduite d'un « Plan de la Ville et des Fortifications de Montréal en 1758. » Ce plan fut gravé par un « géographe » anglais deux ans avant la conquête. L'Hôtel-Dieu y est désigné sous le nom de « Nunnery Hospital ». (Nous avons indiqué sur le plan l'endroit où Maisonneuve, Jeanne Mance et la première recrue débarquèrent en mai 1642).

**No 38 Translation des corps des soeurs défuntes  
de l'Hôtel-Dieu de Montréal.**

- 1861 La brochure que nous exhibons parut au commencement de l'année 1861. Elle rappelle aux lecteurs que le « Jeudi, 31<sup>me</sup> jour de janvier courant (1861) il sera chanté dans

l'Eglise de l'Hôtel-Dieu de cette ville, vers les huit heures du matin, un Service solennel sur les corps des Soeurs défunes de cette Communauté, lesquels seront ensuite transportés au Mont Ste Famille, pour y être déposés dans les voûtes de l'Eglise du nouvel Hôpital (le présent Hôtel-Dieu) . . . . L'auteur anonyme nous apprend que les cendres de 178 soeurs, réunies dans 23 cercueils, vont être « l'objet du concours religieux dont il est ici question. » Il donne un tableau « au moyen duquel chacun pourra découvrir celle des 23 bières qui renferme les cendres de ses parentes ou alliées. Elles ont été expès numérotées et étiquetées comme on va le voir. »

Les bières Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 renferment les restes des Religieuses décédées depuis le commencement de l'établissement jusqu'à 1827. « Tous ces corps ont été exhumés de l'église et il n'a pas été possible de les distinguer, parce que l'on n'avait mis aucune inscription sur leurs fosses comme • cela s'est depuis pratiqué, depuis que l'on enterre dans le caveau du choeur. »

Après quoi l'auteur de la brochure fournit le catalogue des restes identifiés, et indique dans quelle bière ils se trouvent.

### Où sont les restes de Jeanne Mance ?

L'opinion aujourd'hui courante est celle qu'énonçait Monseigneur Bruchési au cours de la belle allocution qu'il fit lors du dévoilement du monument à notre héroïne. Parlant de l'illustre garde-malade, l'évêque s'était écrié. « Elle alla dormir son dernier sommeil sous les dalles de son cher Hôtel-Dieu. C'était un trésor sur lequel les pieuses Hospitalières auraient veillé avec amour, mais hélas tout devait bientôt disparaître ici-bas de ce qui avait été Jeanne Mance. L'incendie en détruisant l'hôpital consuma ses restes vénérés et jusqu'à son coeur déposé sous la lampe du sanctuaire comme un perpétuel hommage. » etc . . . . « De son corps notre sol ne possède rien, comme la France ne possède aucune relique de sa glorieuse Jeanne. »

La comparaison est touchante et permet un beau mouvement oratoire, mais . . . est-elle fondée sur les faits ? Je crois que non, et pourrais motiver mon avis si l'espace le permettait. Je me bornerai à citer un écrit qui contredit nettement l'opinion émise par Mgr Bruchési. Rouvrons la brochure ayant trait à la translation des restes, en 1861, et lisons :

« A ces 178 noms il faut ajouter trois autres noms . . . C'est d'abord le nom de Melle Jeanne Mance . . . et ceux des Sieurs Benoit et Gabriel Basset . . . Ainsi donc les cendres de la généreuse fondatrice de l'Hôtel-Dieu et celles de deux de ses insignes bien-faiteurs se trouvent mêlées aux restes vénérables de nos Religieuses Hospitalières et nous aurons ainsi à conduire à leur nouvelle demeure 181 corps plus ou moins réduits à la poussière du tombeau. »

Jusqu'à preuve du contraire je croirai donc que les restes de Mance sont mêlés à ceux des premières religieuses et qu'ils reposent là, tout près, dans la crypte de notre église.

### No 39 Ordonnance fixant la clôture du nouveau monastère de l'Hôtel-Dieu, au Mont-Sainte-Famille.

1861 Le lecteur se souviendra d'un acte rédigé en France par les trois premières mères et dans lequel elles renonçaient à la liberté de sortir de leur Maison (Pièce No 3). La même année, Monseigneur de Laval avertissait les nouvelles arrivées que leur clôture, (au propre comme au figuré), serait définie sitôt que les circonstances le permettraient (Pièce No 5). Ainsi donc, dès les premiers temps, les soeurs de l'Hôtel-Dieu furent des religieuses cloîtrées. Lorsqu'elles quittèrent pour toujours le vieil emplacement du bas de la ville et s'établirent ici, au Mont-Ste-Famille, l'évêque de Montréal se rendit à leurs prières instantes et fixa de nouveau les limites de leur domaine matériel . . . « le mur de pierre qui a été élevé à grands frais et qui contient environ 22 arpents de superficie fermera l'enclos du nouveau Monastère et de l'Hô-

pital y attendant » dit Monseigneur Bourget. Il ajoute: « Aucune soeur Professe ni aucune novice en habit Religieux ne pourra sortir de cet enclos sans de graves raisons et toujours avec notre permission ou celle de notre vénéré Général, conformément à la Règle. »

Les bâtiments de l'Hôtel-Dieu comprenant un Monastère et un Hôpital, l'ordonnance désigne en plus les limites de la clôture religieuse qu'il ne sera permis à personne de franchir si ce n'est avec la permission de l'évêque ou de son grand-vicaire.

A personne ? C'est beaucoup dire. Une coutume ancienne et respectable veut que le cloître soit toujours ouvert au Roi où à son représentant immédiat, le vice-roi. Aussi bien, lors de la visite d'un gouverneur général à l'Hôtel-Dieu, le cloître est-il largement ouvert à Son Excellence, et tout un monde de curieux (médecins, infirmières, visiteurs de passage), fait, pour une heure, partie de la suite royale.

### Fondation de l'École des Gardes-Malades de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

1901 Un an après son arrivée à Montréal Jeanne Mance pouvait se demander ce qu'elle était venue faire ici, elle qui avait accepté l'argent de Madame de Bullion à seule fin de fonder un hôpital. Ni malades, ni blessés ! Mais l'heure des épreuves ne tarda pas à sonner. En 1644 dans son hôpital nouvellement construit, une seule servante assistait Melle Mance; en 1645 trois ne suffisaient déjà plus à la tâche, tant il y avait de blessés. Ces trois braves filles faisaient sans doute office d'infirmières, mais il y aurait quelque exagération à les considérer comme les premières « nurses » de l'Hôtel-Dieu ! Jeanne Mance fut bien la première garde-malade laïque de notre pays, mais elle ne fit pas école. Les religieuses qui lui succédèrent non plus. Les médecins pas davantage, parce qu'il fallait d'abord organiser l'enseignement de la médecine aux

clercs. Il y a trente cinq ans environ, les Religieuses se mirent résolument à l'école des médecins, en vue de devenir plus expertes . . . . . Ici je cède la plume à Soeur Mondoux: « En 1896 douze religieuses avaient déjà reçu leur diplôme, après avoir suivi des cours donnés par les médecins attachés à l'institution . . . . L'année 1901 vit s'ouvrir notre école de gardes malades. Trois jeunes filles composaient cette première équipe d'infirmières . . . Le nombre de nos élèves gardes-malades est actuellement de 90 . . . . . L'école reçut une existence légale en 1920. L'affiliation à l'Université de Montréal lui donna le dernier cachet officiel. Depuis l'ouverture de l'école jusqu'à date (i.e. février 1928), il y eut 80 religieuses de l'Hôtel-Dieu et 161 gardes-malades laïques diplômées » . . . . Ont également décroché le diplôme de cette Ecole, seize élèves venues d'autres maisons, religieuses pour la plupart . . . . « Les religieuses de l'Hôtel-Dieu, avec un certain nombre de leurs élèves diplômées, ont répondu avec empressement à l'appel des organisatrices des cours universitaires: cours d'organisation hospitalière et cours de diététique. En 1924 ce dernier cours se donna à l'Hôtel-Dieu. C'est avec la même ardeur que nos élèves s'enrôlent aujourd'hui dans le service d'Hygiène sociale appliquée, récemment organisé. »

Voici le tableau des directrices de l'Ecole depuis sa fondation:

Soeur Archambault	1901-1905	Soeur Beaupré	1916-1917
Soeur Franchère	1905-1907	Soeur Mondoux	1917-1920
Soeur Biron	1907-1908	Soeur Désaulniers	1920-1923
Soeur Franchère	1908-1911	Soeur Beaupré	1923-1927
Soeur Beaupré	1911-1915	Soeur Allard	1927-1933
Soeur Dupuis	1915-1916	Soeur Hébert	1933-

Plusieurs de nos élèves diplômées occupent des postes où elles sont à leur tour appelées à faire de l'enseignement, de l'organisation ou de la propagande.

Par suite de l'affluence des élèves les locaux affectés au logement des gardes-malades devinrent bientôt trop exigus. Le 3 juin 1924 on inaugura les spacieuses salles et les confortables chambres de la « Maison Jeanne Mance. »

### No 40 Inauguration du Monument de Jeanne Mance.

1909 Les premières religieuses hospitalières arrivèrent en 1659. Depuis 1644 Jeanne Mance dirigeait seule son hôpital, aidée de quelques servantes. L'institution acquit son caractère de pérennité le jour où elle passa des mains d'une personne mortelle à celles d'une Communauté; et c'est pour cela que 1659 constitue une date plus fatidique que 1644. Le premier centenaire ne put être fêté, en 1759, parce que le régime français agonisait. Le second centenaire ne fit pas grand bruit parce que l'Hôpital s'apprêtait à déménager (1859). Mais le 250ème anniversaire de l'arrivée des Hospitalières fut célébré avec grand éclat en 1909. C'est à cette occasion que fut inauguré le monument de Jeanne Mance qui se dresse dans la cour d'honneur de l'Hôtel-Dieu. Il est l'oeuvre du grand artiste Philippe Hébert. Le piédestal porte trois inscriptions. Voici la principale:

#### JEANNE MANCE

Avec l'aide généreuse de Madame de Bullion  
 elle fonda cet Hôtel-Dieu  
 Asile des pauvres malades  
 Et lui donna  
 Sa tendre charité  
 Son inlassable dévouement,  
 Toute l'énergie de son âme d'élite.

**PEINTURES ANCIENNES :****No 41 Saint Joseph et Jésus nouveau-né****No 42 Naissance de Marie****No 43 Assomption de la Sainte Vierge****No 44 La Madonne Noire**

« La Madonne Noire » fut très endommagée lors du grand incendie de 1734. Elle est d'une facture un peu naïve, qui rappelle la « manière » des primitifs. Depuis longtemps les trois autres tableaux dormaient dans un grenier, recouverts d'un enduit poisseux très opaque. Il y a quelques années, l'auteur de la présente plaquette a obtenu la permission de les nettoyer. Il se flatte d'avoir bien réussi pour le « No 41 ». Ce tableau n'a pas été brossé par le premier venu. Les deux autres sont de moindre valeur. Leur restauration est encore inachevée.

---

**POTERIE ANCIENNE :****No 45 Trois très vieux pots de pharmacie**

Le 18 mai 1926, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation d'une école de gardes-malades dans notre hôpital, il y eut un goûter d'honneur. Sur la couverture du menu figurait la photographie de l'un des pots qui sont exhibés aujourd'hui, et cette photo était accompagnée d'une petite dissertation médico-historique que nous croyons devoir reproduire ici.

**SUR UN VIEUX POT DE PHARMACIE**

Le beau vieux pot de faïence qui orne la couverture de notre menu fait partie du Trésor de l'Hôtel-Dieu. Un jour, peut-être, nous saurons s'il fut apporté au pays par Jeanne Mance elle-même ou s'il arriva plus tard. Le certain, c'est qu'il constitue une très belle et très précieuse relique.

Ne point l'admirer serait manquer de goût; ne point le chérir serait manquer de cœur. Comme tel n'est pas le cas de ceux qui me lisent en ce moment, je vais me dispenser de toute effusion sentimentale ou esthétique. Mais les petites notes que voici intéresseront sans doute les amateurs de vieilles choses et les curieux de notre histoire.

La Pharmacie est aussi ancienne que l'Humanité. Depuis toujours elle a eu le souci de conserver ses précieux ingrédients en bon état. Elle a employé, pour ses récipients, les matières les plus diverses, du bois jusqu'au porphyre.

Avant nos modernes flacons en verre les apothicaires se sont servis de vases en terre cuite, émaillée ou non. Presque tous les pots de pharmacie des collectionneurs sont en faïence. Les premiers vinrent de l'Orient, puis de l'Espagne et de l'Italie. En France on les fabriqua au commencement du dix-septième siècle. Celui que j'ai photographié date certainement du grand siècle et, donc, il est aussi vénérable que notre maison.

Que contenait-il? . . . Son étiquette est longtemps restée mystérieuse pour moi. Le Dictionnaire des Inscriptions de Pots de Pharmacie, écrit par Dorveaux, dit bien que « Bacc.Lau » est l'abréviation du latin *Baccæ Lauri*, mais fallait-il voir dans le signe « El » un élixir ou un électuaire? . . . Grosse question pour un toqué, beau problème pour un têtue. J'ai trouvé parce que je suis l'un et l'autre.

Apprenez donc, Mesdames les Pharmaciennes, qu'il faut lire: « Electuaire de Baies de Laurier ». Je tiens à votre disposition la formule que j'ai cueillie dans une pharmacopée de l'an 1676. C'est très simple à préparer puisque, en plus du laurier, il n'y a que dix-sept ingrédients. A une époque où la Thériaque renfermait encore plus de soixante matières diverses, la préparation de notre électuaire devait paraître un jeu d'enfant. Aussi Moïse Charas a-t-il soin de dire: « La préparation se trouvera fort facile (sic), si ayant pulvérisé les gommés dans le grand mortier de bronze parmi les autres Médicaments secs et ayant passé le tout par le tamis de soye couvert,

on incorpore peu à peu à diverses reprises cette Poudre avec trois fois autant de beau Miel écumé chaud. On serrera l'électuaire dans un pot de fayance lorsqu'il sera froidy.»

Qui sait si nos bonnes Soeurs, subitement éprises de la polypharmacie du Passé, ne vont pas s'aviser de remplir le « pot de fayance » vide depuis deux siècles ? Je me hâte donc de fournir à mes confrères les indications thérapeutiques de la préparation. Elle est fort « recommandée pour le soulagement et la guérison des coliques venteuses et particulièrement de l'Iliaque ». Elle est aussi « fort propre contre les difficultés d'urine et contre les passions hystériques (entendez par là: contre les douleurs utérines). » On peut la prendre par la bouche mais on s'en sert plus ordinairement pour les Clystères.»

Aux historiens j'ai bien peu de choses à dire, hélas ! Mais je leur signale, dans la formule, la présence du castoréum. Cette drogue coûteuse était extraite des glandes du Castor. Charas se servait parfois de castoréum canadien et il le dit dans son livre, que j'ai cité. Puisqu'on importait en France, à prix d'or, le produit du Canada, il est permis de penser qu'au Canada on avait beaucoup d'estime pour les recettes pharmaceutiques françaises où entrait du castoréum.

Pour terminer, disons que les vases de pharmacie changeaient de nom suivant leur forme et leur affectation. Lorsqu'ils étaient à peu près cylindriques, hauts de taille et rappelant vaguement les contours d'une pièce à feu, on les nommait: « chevrettes ». Les « bouteilles » et les « cruches » se définissent elles-mêmes. Enfin, il y avait les « vases à thériaque » de forme rebondie, munis parfois de deux anses et souvent magnifiquement ornés. Ils pouvaient contenir autre chose que de la thériaque; les grandes préparations galéniques, par exemple. C'est parmi les « vases » qu'il faut placer notre cher vieux pot.

#### No 46 Pot de pharmacie en faïence de Rouen de Sèvres

L'un des 68 qui ornent encore « l'apothicairie » de l'Hôtel-Dieu. Ils portent tous la marque G. (Guillibaud? 18ème siècle).

**No 47 Vieil encrier ayant appartenu à une religieuse  
de jadis (18ème siècle ?)**

---

**VAISSELLE D'ÉTAIN — MORTIERS — DIVERS**

**No 48 Gobelet et Pot**

Les pots d'étain sont encore en honneur au réfectoire des religieuses.

**No 49 Assiette**

Des assiettes de ce modèle ont servi, au réfectoire, depuis 1660 jusqu'à 1914.

**No 50 Palette à recevoir le sang**

Une relique du temps des grands . . . saigneurs.

**No 51 Mortier dit "de Jeanne Mance"**

La chronique des trois grands incendies qui ont ravagé l'Hôtel-Dieu dit bien clairement que, chaque fois, l'on put sauver une partie des objets de la pharmacie. La tradition qui se rattache à ce vieux mortier est peut-être digne de foi.

**No 52 Autre vieux mortier**

On n'emploie guère, aujourd'hui, les mortiers en airain.

**No 53 Gros mortier en pierre dure**

Il est à l'Hôpital « depuis toujours ».

**No 54 Un vieux "pied-de-roi"**

Ici comme en France, sous l'ancien régime, le pied était l'unité légale de mesure. Ce « pied-de-roi » fait partie d'une trousse d'instruments pour dessinateurs.

---

**DIVERS ARTICLES RELIGIEUX****No 55 La Madonne avec l'Enfant Jésus  
(Statue en bois sculpté)**

D'après la tradition c'est l'oeuvre d'un Indien reconnaissant qui avait été traité à l'hôpital.

**No 56 L'Immaculée Conception (Petite statue en bois)**

Le socle contient des reliques.

**No 57 La Madonne (Petit tableau datant du 17ème  
siècle ?)**

**No 58 Fragment de la bordure de l'une des trois tapisseries qui ornaient l'ancienne chapelle de la rue St-Paul.**

Vers 1861, un peu avant « le grand déménagement », les tapisseries furent données à des particuliers. La bordure servit à de multiples usages. Voici tout ce qui reste.

**No 59 Bourse brodée par les religieuses d'autrefois****No 60 Reliquaire fait par la soeur Marie-Anne  
Guénet-Varin (avant 1755)**

1750 Il est rare que les travaux dits « de patience » puissent trouver grâce devant les artistes. Mais celui-ci, pensons-nous, sera

prisé de tous. A première vue l'on croit avoir sous les yeux une masse d'or finement ciselée et filigranée. En réalité soeur Varin s'est servie de papier, de ficelle, des matériaux les plus humbles que l'on puisse employer. Le tout est habilement recouvert de feuille d'or!

Examinée aux rayons X cette pièce ne montre qu'une seule partie vraiment opaque; le petit tableau du centre, qui figure l'Annonciation. Que les connaisseurs se le disent ! C'est là un « émail de Limoges » d'une indiscutable ancienneté !

L'extraordinaire habileté manuelle de soeur Varin, et sa patiente ingéniosité, feront l'étonnement des visiteurs à cette exposition. Disons-leur que les travaux de dorure semblent avoir été, pendant quelque temps, l'une des spécialités de la Maison.

En effet, l'Abbé Faillon nous apprend que les soeurs de l'Hôtel-Dieu, privées de certains revenus par le désarroi de la Révolution, voulurent contribuer de leurs mains au soutien de la Communauté. En 1792 elles se mirent à faire des ouvrages de couture pour les personnes du dehors; elles apprirent à dorer et exécutèrent un grand nombre d'ouvrages en ce genre, à la demande du public.

### **No 61 Statue de la Vierge**

Elle appartenait, dit-on, au Père de Bréboeuf, l'illustre martyr.

### **No 62 Autre statue de la Vierge**

On dit qu'elle a survécu aux trois incendies: 1695, 1721, 1734. C'est fort possible, car elle est en terre cuite.

**No 63 Modèle d'une stalle de choeur (de la Maison  
Mère en France ?)**

On peut lever le siège, comme dans nos modernes bancs d'école. Une petite armoire est ménagée dans le bas pour les livres. La sellette peut servir d'appui si les jambes fléchissent.

**No 64 Modèle de l'Habit**

Cette délicieuse petite poupée fut habillée il y a bien longtemps, quand nos arrière-grand'mères étaient jeunes. La Règle exige qu'il soit conservé dans les archives de chaque communauté un modèle du costume religieux. Depuis trois siècles rien n'a été changé. Chaque soeur porte encore, au bout d'un galon, les éternels ciseaux et la clef du cloître.

**No 65 Fragments du clocher de l'église de la Flèche,  
en France**

Où s'agenouillaient les "premières mères" de notre hôpital.

---

**RELIQUES MÉDICALES DU SIÈCLE DERNIER**

**No 66 Lot de vieux instruments**

**No 67 La trousse à amputations de Sir Wm. Hingston**

Monsieur Hingston, un chirurgien de réputation internationale, pratiqua à l'Hôtel-Dieu depuis 1860 jusqu'en 1907.

**No 68 Collection de calculs**

Les dames religieuses de l'ère victorienne savaient donner à une boîte de spécimens pathologiques l'aspect tentant d'un panier de pêches.

QUELQUES LIVRES ANCIENS, TIRÉS DE LA  
BIBLIOTHÈQUE DE LA COMMUNAUTÉ

No 69 Paraphrase des Psaumes

No 70 Les Oeuvres d'Ambroise Paré

No 71 Un Antiphonaire du dix-septième

No 72 Le Cuisinier Royal

No 73 Une lot de Formulaires

---

STATISTIQUE ANCIENNE

No 74 Tableau commémoratif portant les noms des  
Médecins qui ont fait du service à l'Hôtel-Dieu  
(depuis les origines jusqu'en 1914)

Dans l'antichambre de la principale entrée de l'Hôtel-Dieu, sur le mur de droite, se trouve une grande table de marbre où sont inscrits en lettres d'or les noms d'un certain nombre de médecins. Ce rôle d'honneur est surmonté d'un médaillon de Jeanne Mance, oeuvre du sculpteur Henri Hébert. Nommons ici les quinze premiers, les « grands ancêtres »; ce sont: Etienne Bouchard (1642-1663); l'abbé Souart, qui avait étudié la médecine (1660-1684); Gamelin dit Lafontaine (1670-1674); J. Gaillard (1672-1680); A. Rapin (1679-1680); J. Martinet dit Fontblanche (le tableau l'appelle à tort Tourblanche (1680-1690); N. Catry (1689-95); J. B. Leriche (1694-1698); Antoine Forestier (1698-1708); Dom. Thaumur de la Source (1699-1705); J. Benoit (1715-1726); Timothée Silvain (en réalité Sullivan, 1725-1730); P. Lafond (1730-1746); Charles de Feltz (1745-1760). Arrêtons-

nous là. Exception faite pour l'Hôtel-Dieu de Québec, fondé avant le nôtre, combien d'hôpitaux en Amérique pourraient afficher pareille liste ?

### **No 75 Deux tableaux portant l'essentiel des statistiques pour les périodes 1760-1860 et 1860-1909.**

Pour la période qui va de 1644, date de la construction du premier hôpital, jusqu'à 1760, les statistiques sont très incomplètes, trois incendies ayant dévoré la plus grande partie des archives. Mais nous savons que de 1760 à 1860 il y eut 82,121 malades hospitalisés et qu'il y en eut 119,352 de 1860 à 1909 inclusivement. Les patients qui n'ont fait que passer dans les dispensaires ne figurent pas dans ces statistiques. Ce n'est pas le moment de fournir les chiffres pour les vingt-cinq dernières années. Bien entendu, la « courbe » est de plus en plus rapidement ascensionnelle.

---

## **AUTOGRAPHES**

On nous saura gré d'avoir disposé la plupart des documents de telle façon que l'on puisse voir et étudier les signatures de tant de personnages illustres dans l'histoire du Canada. Entre autres:

- 1 Paul de Chomedey de Maisonneuve, le fondateur de cette ville et son premier gouverneur.
- 2 Jeanne Mance, fondatrice de l'Hôtel-Dieu, et marraine de Montréal (facsimilé).
- 3 Soeurs Moreau de Brésolles, Maillet et Macé, les trois premières religieuses hospitalières de Montréal.
- 4 Soeur Marie Morin, leur première recrue canadienne et la première annaliste de cette maison.
- 5 Monseigneur de Laval, le première évêque du pays.

- 6 Gabriel Souart, premier curé de Montréal et bienfaiteur de l'Hôtel-Dieu.
- 7 Marguerite Bourgeois, fondatrice de la Congrégation de Notre Dame, notre première institutrice, déclarée bienheureuse par l'Eglise.
- 8 Basset, le second notaire de notre ville.
- 9 d'Ailleboust, premier magistrat de Montréal, bras droit de Mademoiselle Mance et de Monsieur de Maisonneuve. Il devint, dans la suite, gouverneur du pays.
- 10 Louis XIV, roi de France.
- 11 Amherst, le général vainqueur, qui fit passer ce pays aux mains de l'Angleterre.
- 12 Carleton, gouverneur général du Canada.
- 13 Edouard, le premier des princes de Galles à nous rendre visite.
- 14 Louis-Joseph Papineau, le fameux tribun, organisateur de la révolte de 1837-38.

---

## BIBLIOGRAPHIE

### No 76 **Les Véritables Motifs de Messieurs et Dames de la Société de Notre Dame de Montréal.**

(Paris, 1643; réimprimé à Montréal en 1880)

C'est la réponse des fondateurs de notre ville aux critiques dont ils furent accablés dès les premières heures. L'auteur, que l'on croit être M. Olier, dit que « le dessein de Montréal a pris son origine par un homme de vertu » qui n'est autre que Jérôme Le Royer de la Dauversière, celui-là même qui fonda l'ordre des Hospitalières de St Joseph et le fit essaimer vers Montréal, l'heure venue. L'auteur rend aussi hommage à « une demoiselle grande servante de Dieu », notre chère Jeanne Mance.

**No 77 " Histoire du Montréal " par M. Dollier de Casson (1640 à 1672).**

Cette histoire resta longtemps manuscrite. En 1845 le Parlement vota les crédits nécessaires pour faire copier le document original, qui est en France. La Société Historique de Montréal le fit imprimer en 1869. Il suffit de parcourir la table des matières de cet ouvrage pour se rendre compte que c'est là non seulement l'histoire du Montréal, mais encore celle de l'Hôtel-Dieu. Le nom de Mademoiselle Mance y figure sur près de 60 pages.

**No 78 Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal, rédigées par la Soeur Morin (Montréal 1921)**

C'est la réimpression du précieux manuscrit exhibé sous le numéro 24. Nous avons ouvert le volume à la page où Soeur Morin fait l'éloge des excellents bouillons et des remèdes merveilleux de son aînée, Judith Moreau de Brésolles.

**No 79 Vie de Mademoiselle Mance et histoire de l'Hôtel-Dieu de Villemarie (2 vols. Paris 1854)**

Cet ouvrage anonyme est l'oeuvre de l'abbé Faillon, sulpicien, auteur d'une volumineuse et savante « Histoire de la Colonie Française au Canada ». Visiter la présente exposition c'est voir sur le chantier la plus grande partie des matériaux qui ont servi à M. Faillon, le premier biographe de Jeanne Mance et le premier historiographe de l'Hôtel-Dieu.

**No 80 "Vie de Mademoiselle Mance, etc.", par Adrien Leblond (Montreal, 1883).**

**No 81 " Jeanne Mance — her life ", par J. K. Foran. (Montréal, 1931).**

La première biographie écrite en langue anglaise.

**No 82 " Jeanne Mance ", par Marie-Claire Daveluy.  
(Montréal, 1934).**

La plus récente des biographies de l'illustre garde-malade.  
Et la meilleure.

**No 83 Histoire des Religieuses Hospitalières de St-  
Joseph — France et Canada. (2 vols, Paris  
1887).**

C'est l'histoire de la Maison Mère de la Flèche et de toutes ses  
filiales. L'Hôtel-Dieu de Montréal y est à l'honneur et c'est justice,  
puisqu'il fut toujours à la peine.

**No 84 Les Fêtes de l'Hôtel-Dieu en 1909 pour célébrer  
le 250ème anniversaire de l'arrivée au pays en  
1659 des trois premières hospitalières de Mont-  
réal.**

Par l'abbé Elie J. Auclair. Contient une notice historique, une  
relation des fêtes, le texte des discours prononcés, etc. Un chapitre  
entier a trait à l'inauguration du monument de Jeanne Mance.

**No 85 The True History of Maria Monk. (Londres,  
1927).**

Ceci est un « tract » de défense religieuse distribué en Angle-  
terre par les soins de la Catholic Truth Society. L'exemplaire que  
nous exhibons fait partie du 192ème mille.

La vérité, c'est que Maria Monk n'a jamais mis les pieds à  
l'Hôtel-Dieu; les détails qu'elle fournit dans son livre se rappor-  
tent clairement à un refuge de « Madeleines » où elle a séjourné,  
comme en font foi les déclarations assermentées de ses infortunées  
compagnis. Elle confond les soeurs de l'Hôtel-Dieu, les soeurs  
« noires » et les soeurs « grises ». Les journaux protestants de  
l'époque, paraissant à Montréal, ont dénoncé ses impostures. Il

faut savoir, et savoir dire à tout venant, que cette drôlesse se livra à la débauche, fut emprisonnée pour vol à plusieurs reprises et mourut en prison le 9 octobre 1849.

**No 86 " Awful disclosures of Maria Monk ". (Paisley, 1836).**

Cette édition, publié en Ecosse peu après l'apparition du livre à New York, est introuvable.

**No 87 " A review of Mr. Bremner's attack on the narratives of Rebecca Reed and Maria Monk. (Paisley, 1836).**

Un prêtre du nom de Bremner ayant osé protester contre la publication en Ecosse de « l'odieux pamphlet », les pasteurs de Paisley lui assénèrent cette réplique . . . assommante.

Passons, comme a su passer l'Hôtel-Dieu, qui fêtera l'an prochain le centième anniversaire de « Maria Monk » en continuant à faire le bien.

---

## ICONOGRAPHIE

**No 88 Portrait de Jérôme Le Royer de la Dauviersière.**

fondateur des Hospitalières de St-Joseph et l'un des fondateurs de Montréal (1597-1659).

**No 89 Portrait de Mère Marie de la Ferre,**

fondatrice de l'Institut des Hospitalières de St-Joseph (1592-1652).

**No 90 Portrait de Monsieur Olier,**

l'un des fondateurs et l'âme dirigeante de la Compagnie de Montréal, bienfaiteur de l'Hôtel-Dieu.

**No 91 Portrait de Jeanne Mance,**

fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal, marraine de la ville de Montréal, patronne de toutes les gardes-malades laïques du Nouveau Monde. Avant de passer aux figurations nées dans l'esprit des imagiers populaires et des artistes, disons que le « portrait » de Jeanne Mance n'est pas suffisamment authentique. Qu'importe, après tout ! Si non e vero, e ben trovato.

**No 92 Armoiries de Jérôme Le Royer de la Dauversière.**

Le blason porte: « d'azur à 3 roues d'or, dont 2 en chef et une en pointe », timbré d'un casque à grilles ouvertes et orné de lambrequins à feuillages ». Le royer, en vieux français, signifie: le charron. Les armes de la Dauversière sont peut-être des armes « parlantes », puisqu'elles portent trois roues.

**No 93 Armoiries de Marie de la Ferre.**

Son blason est « de gueules à la bande d'argent ». Il est orné d'un rosaire.

**No 94 La Jeanne Mance du monument de Maison-neuve, sur la Place d'Armes, à Montréal. (Hébert).****No 95 Jeanne Mance assistant à la première messe célébrée sur l'île de Montréal. (Bas-relief de Philippe Hébert).**

- No 96 Photographie de la maquette exécutée par Philippe Hébert pour le monument qui orne la cour d'honneur de l'Hôtel-Dieu.
- No 97 Sceau de l'Hôtel-Dieu de St-Joseph à Montréal.
- No 98 L'ancien Hôtel-Dieu de la rue St-Paul.
- No 99 L'Hôtel-Dieu vu d'un avion (octobre 1930).
- No 100 " Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal ".

Le premier numéro parut au moins de janvier 1932. Six fois l'an. Soixante-huit pages de texte. Tiré à plus de deux mille exemplaires.



BNQ



000 440 286